*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

**PER2024.068**

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE
DE REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade de rédacteur principal 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| BLASSELLE Mickaël | rédacteur | 1er mars 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 0 | 1 |
| Inscrits sur le tableau | 0 | 1 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

**PER2024.070**

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| MORETTI Sandra | Adjoint administratif | 1er mars 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 1 | 0 |
| Inscrits sur le tableau | 1 | 0 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

**PER2024.069**

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2024

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| CONIL Jennifer | Adjoint administratif principal 2ème classe | 1er mars 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 2 | 0 |
| Inscrits sur le tableau | 1 | 0 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

**PER2024.071**

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| BEAUCORNY Jennifer | Adjoint technique principal 2ème classe | 1er mars 2024 |
| PERES Priscilla | Adjoint technique principal 2ème classe | 1er mars 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 3 | 1 |
| Inscrits sur le tableau | 2 | 0 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

**PER2024.072**

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| BLANC Méline | Adjoint technique | 1er mars 2024 |
| TROMPIER Cécile | Adjoint technique | 1er septembre 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 5 | 1 |
| Inscrits sur le tableau | 2 | 0 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

**PER2024.074**

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion

## ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| PERNETTE Anthony | Adjoint d'animation | 1er avril 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 0 | 1 |
| Inscrits sur le tableau | 0 | 1 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

*Département : Var*
*Canton : GAREOULT*
*Commune : PIERREFEU-DU-VAR*

*REPUBLIQUE FRANCAISE*
*Liberté - Egalité - Fraternité*

**PER2024.073**

CDG 83
Arrivée N°
NUM - 2024-2154 - NUM
Enregistrée le 04/03/2024

# ARRETE

portant TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de PIERREFEU-DU-VAR,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
VU la délibération n° 07/095 du 4 octobre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté n° SG 20/028 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion,
Vu l'arrêté n° SG 21/024 du 13 décembre 2021, portant modification des lignes directrices de gestion :

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ATSEM principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Nom Prénom | Grade | Promouvable à compter du |
|---|---|---|
| MOIGNARD Christelle | ATSEM principal 2ème classe | 1er mars 2024 |

| | Nombre de Femmes | Nombre d'hommes |
|---|---|---|
| Promouvables | 1 | 0 |
| Inscrits sur le tableau | 1 | 0 |

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au président du centre de gestion

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 26/02/2024
Le Maire, Patrick MARTINELLI

Le Maire, Patrick MARTINELLI

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.